

N°DEC-2023-154

## DÉCISION DU MAIRE

### **SOUS-TRAITANCE À L'ENTREPRISE RAMY BÂTIMENT DES PRESTATIONS DE CARRELAGES, SOLS SOUPLES ET PEINTURE À L'ÉCOLE ROMAIN ROLLAND DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°2023M09 DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE ROMAIN ROLLAND**

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant, pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU le marché n°2023M09 de rénovation du groupe scolaire Romain Rolland, notifié le 22 juin 2023 ;

VU la demande de l'entreprise SN ERCT CONSTRUCTION du 21 juillet 2023, sollicitant de pouvoir sous-traiter la partie des travaux relative aux carrelages, sols souples et peinture à l'école Romain Rolland, sise 5 rue Romain Rolland à Bonneuil-sur-Marne, du marché n°2023M09, dont elle est l'attributaire, au profit de l'entreprise RAMY BÂTIMENT ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : L'acte de sous-traitance relatif aux travaux de carrelages, sols souples et peinture à l'école Romain Rolland dans le cadre de l'exécution du marché n°2023M09 de rénovation du groupe scolaire Romain Rolland, attribué à l'entreprise SN ERCT CONSTRUCTION et sous-traité désormais à l'entreprise RAMY BÂTIMENT, est accepté.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à passer le présent marché de sous-traitance avec ladite entreprise et à signer toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 2** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 9 août 2023.

Pour le Maire par délégation,  
la 1ère Adjointe au Maire  
Virginie DOUET.



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 14 AOÛT 2023  
Et de sa publication le 14 AOÛT 2023

Pour le Maire et par délégation :  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS